

## **SÉANCE DU 7 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de LÉOGEATS, dûment convoqué le 2 janvier, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur PUJOL Cédric, Maire.

**Présents** : MMES. MM. PUJOL. PRAT. LARRIEU. BIDEAU. RICARD. JOSEPH. GREGOIRE. VELASCO CAMACHO. MARMIER. BRUCHET. PUTCRABEY.

**Procurations** : M. GASTINE à M. RICARD ; MME DUBOIS à M. PRAT.

**Excusée** : MME. LATESTÈRE

**Secrétaire de séance** : Mme PUTCRABEY.

### **I – Approbation du procès-verbal précédent**

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

### **II – Désignation des délégués titulaires et suppléants du SIVOM de la région de Castets, du Langonnais et du Sauternais**

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 18 décembre 2024 portant création du SIVOM de la Région de Castets, du Langonnais et du Sauternais

Vu l'article 5 des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune auprès du SIVOM de la région de Castets, du Langonnais et du Sauternais.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder à l'élection des délégués au scrutin secret.

#### **Le Conseil Municipal, après avoir procéder au vote au scrutin secret**

**DESIGNE :**

**En qualité de délégués titulaires :**

- Monsieur **PUJOL Cédric**, Maire,
- Monsieur **BIDEAU Raphaël**, Adjoint au maire,

**En qualité de délégués suppléants :**

- Monsieur **GREGOIRE Denis**, Conseiller municipal
- Monsieur **MARMIER Claude**, Conseiller municipal

### **III – Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le Président,

La Secrétaire,